

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er juin 2015

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2015 À 2019 - (N° 2816)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 17

présenté par
Mme Adam

ARTICLE PREMIER**RAPPORT ANNEXÉ**

À la dernière phrase de l'alinéa 4, substituer aux mots :

« rapport annexé à la loi de 2013 »

les mots :

« présent rapport ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence rédactionnelle.